L'Actualité économique

PRODUITS CHIMIQUES ET ENGRAIS

La situation de l'industrie chimique ne se modifie pas. La demande se fait toujours pressante et le cours de la livre sterling reste très élevé. La conséquence, on le devine, a été de provoquer une augmentation sensible des prix des matières premières.

La demande est pressante, disons-nous: elle l'est surtout parce que les besoins pour l'exportation sont de plus en plus grands.

Les produits pour tanneries restent recherchés; les cours se ressentent de cette activité.

La note n'a pas changé pour les produits tinctoriaux; les prix se maintiennent à un taux très élevé.

L'animation la plus grande caractérise les marchés des engrais.

Les superphosphates, les ordres à valoir sur les marchés intérieurs se précipitent et les usines expédient rapidement. Dans le Nord et l'Est, où la campagne est terminée, on note peu de nouvelles ventes; néanmoins une demande en disponible est encore attendue qui complètera l'appoint des approvisionnements effectués.

Dans le rayon des engrais potassiques, on signale des ventes satisfaisantes en sylvinite et en chlorure de potassium. Les expéditions de ces produits se font plus normalement.

En engrais azotés, les transactions du nitrate de soude sont toujours gênées par les fluctuations de change. Malgré la baisse enregistrée sur le marché chilien, le prix du produit est encore trop élevé pour que les intéressés puissent se livrer à des affaires suivies.

La demande de sulfate d'ammoniaque a été très vive, mais le disponible est peu abondant et le prix des reventes a dépassé 130 francs à Dunkerque. Les livraisons allemandes sont retardées par l'encombrement des voies ferrées.

En cyanamide, les disponibilités sont rares par suite de la demande très active de ces dernières semaines.

LES HUILES

Les prix des huiles de lin n'ont guère changé. Il convient cependant de noter une baisse sensible dans le cours du disponible en Angleterre et en Hollande. On explique cette anomalie par la rareté du produit.

Aucune cote des huiles de lin n'a été établie au marché de Lille de mercredi. A la Bourse de Commerce de Paris, le courant et le prochain ont fait de 520 à 505.

En huiles de poisson, d'importantes affaires ont été traitées sur le marché d'Anvers; les prix sont en hausse, surtout ceux des huiles de baleine. On signale, en outre, des transactions suivies en huile de morue d'origine anglaise et hollandaise.

Les exportations des peaux

Le « Journal Officiel » publie un avis disant que, par dérogation aux prohibitions de sortie actuellement en vigueur, les peaux de vache corroyées, cromes, teintes et imprimées, exclusivement propres à la carrosserie, à la maroquinerie et à l'ameublement (ex-n° 476 du tarif), pourront, jusqu'à nouvel ordre, être exportées sans autorisation spéciale.

LA COLONISATION FRANÇAISE A MADAGASCAR

On sait que dans tous les pays où des éléments français ont pu s'implanter, ce sont, à côté des marchands qui souvent ne faisaient que passer, des religieux et des Sœurs qui ont réellement jeté les bases de nos colonies. Madagascar ne fait pas exception à cette règle.

Parmi les fondations religieuses qui assurent là-bas la stabilisation de notre effort colonial, il faut particulièrement signaler le nouveau Carmel de Saint-Joseph de Bétafo. Les Carmélites de cette maison se trouvent en ce moment dans le plus grand dénuement et par des lettres d'une haute élévation morale elles font appel aux générosités de la mère-patrie.

L'appel des Carmélites de Saint-Joseph de Betafo (Madagascar) doit être entendu par tous ceux qui s'intéressent au développement colonial de la France et au rayonnement de la mentalité française dans le monde.

Association des Prisonniers des 9 et 10 octobre de Roubaix-Tourcoing

M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, président d'honneur de l'Association des prisonniers des 9 et 10 octobre, vient de recevoir de la Préfecture du Nord, la lettre suivante :

Comme suite à notre entretien de l'autre jour, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les propositions de distinctions honorifiques à décerner aux prisonniers dits « de Radinghem », ont été adressées, il y a de longs mois, au ministère des Régions Libérées.

Les distinctions n'ont pas encore été attribuées. Toutefois, le ministère poursuit l'instruction des demandes et il y a lieu d'espérer que la promotion verra le jour prochainement.

Les dossiers fournis par les associations de [illegible] ont dû rester d'une manière incomplète ou même peut-être inexacte, et c'est, me dit-on, ce qui doit retarder le travail de préparation du ministère.

Veuillez agréer, etc.

Le secrétaire général,
Signataire: Illisible.

Chronique électorale

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Briand sera candidat dans la Loire-Inférieure

Brest, 3 mars. — On apprend que, contrairement au bruit qui courait dans le Finistère, M. Aristide Briand n'a jamais songé à poser sa candidature dans ce département.

Il sollicitera des électeurs de la Loire-Inférieure le renouvellement de son mandat.

LE « FRONT UNIQUE » RÉVOLUTIONNAIRE

M. Cachin fait appel aux prolétaires pour le réaliser « par dessus la tête des chefs défaillants »

Nous publions dimanche une information sur la tentative d'union ouvrière socialiste-communiste à réaliser dans le Nord en vue des prochaines élections législatives.

M. Cachin, que l'on dit devoir être candidat communiste dans le Nord, et qui est le chef du parti en France, fait connaître son point de vue dans l' « Humanité ».

M. Cachin regrette que le Parti socialiste unifié ait refusé d'accepter « les propositions honorables de front unique multipliées par notre Parti (communiste) depuis le 17 décembre » et qu'il ait préféré « s'associer dans un grand nombre de secteurs et de départements au vieux personnel fatigué du parti radical et à son programme d'impuissance ».

Cependant le chef bolcheviste préconise plus que jamais le front unique, mais pour le réaliser, il fait appel par-dessus la tête des chefs défaillants, aux prolétaires restés dans les rangs des diverses dissidences ».

Pour le parti communiste, ce serait certainement le moyen le plus profitable de réaliser l'unité dite ouvrière. Mais le malheur pour lui est que les socialistes de la première, de la deuxième ou de la troisième dissidence ont justement la même intention. Et le malheur pour les uns et les autres est aussi qu'un nombre toujours plus grand de prolétaires abandonnent tous les partis internationalistes et révolutionnaires, quels qu'ils soient.

« LES VIEILLES MAXIMES »

Le succès de la bretelle GUYOT n'est plus à démontrer; il a depuis longtemps fait le tour du monde. Aussi la vieille maxime est toujours vraie :

« L'Homme chic porte la bretelle GUYOT ». Exigez le nom de Ch. GUYOT sur chaque paire. En vente dans toutes les bonnes maison de détail. Vente en gros: Bretelles Ch. GUYOT, 3, boulevard Saint-Martin, Paris (3me arr.). 51905

UN DRAMATIQUE INCENDIE A LONDRES

Une mère et deux de ses enfants sautent par la fenêtre, le troisième enfant périt dans les flammes

Londres, 3 mars. — Un policeman constatant que des flammes jaillissaient de tout d'une maison de Stratford occupée par une mère et ses trois enfants, donna l'alarme. Réveillés en sursaut par les appels de l'agent, la femme, sa fille et l'un de ses fils se jetèrent par une fenêtre du deuxième étage et furent relevés grièvement blessés et couverts de brûlures.

Le second des fils a été retrouvé carbonisé dans sa chambre.

UNE SCISSION dans le parti socialiste berlinois

Berlin, 3 mars. — La réunion tenue par les socialistes berlinois pour présenter leurs candidats pour les prochaines élections, a été très mouvementée. Les candidats de l'aile gauche, Crispien et Zubeil, ont été élus.

Les débats ont été si animés que les candidats du parti socialiste, MM. Heimann et Berstein ont retiré leur candidature. Il n'est pas exagéré de parler d'une scission dans le parti.

Une motion de l'aile gauche protestant contre la présentation Noske comme tête de liste pour le Hanovre, a été finalement adoptée par le comité directeur.

A L'OCCASION DU MARDI-GRAS, nos bureaux seront fermés aujourd'hui mardi après-midi. Les annonces à paraître mercredi devront être déposées avant 11 heures à Roubaix et avant 10 h. 30 à Tourcoing.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 4 MARS :
Aujourd'hui, Mardi-Gras; demain; Les Cendres.
64e jour de l'année.
Soleil: Levé, à 6 h. 27; coucher, à 17 h. 37.
Lune: Dernier quartier du 27; nouvelle, le 5.
Bulletin météorologique pour la journée du 4 (région Nord): Temps nuageux avec éclaircies; quelques rares ondées; vents d'Ouest, 3 à 6 m.; température en hausse; minimum environ environ, plus 1°.
Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.
Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'Enfance:
10 h., Crèche de la rue de la Balance;
15 h., local de la Goutte de Lait.
20 h., Casino-Théâtre, « Les 28 jours de Clairette ».
20 h. 30, Casino-Théâtre, « Les 28 jours de Clairette ».

LA REVISION ÉLECTORALE

LETTRE DE M. PAUL DRILLON, Avocat au barreau de Lille

L' « Union Nationale et Républicaine » nous communique la lettre suivante qu'elle a reçue de M. Paul Drillon, et qui traite de la communication du registre des réclamations. M. Paul Drillon, avocat au barreau de Lille, est l'auteur du Guide-Manuel pour la révision des listes électorales. C'est dire sa compétence en matière électorale :

Lille, le 29 février 1924.

Cher Monsieur,

Il n'est pas douteux, à mon avis, que le registre des réclamations doive être présenté à tout électeur qui le demande. Si la loi n'a rien prévu quant à cette publicité, on ne saurait nullement arguer de ce silence pour soutenir qu'un tel registre soit un document secret réservé aux seuls favorisés du parti au pouvoir. Je m'étonne même que la question se pose. La plus élémentaire honnêteté politique veut que la revision des listes électorales se fasse au grand jour, et les dissimulations ne cachent généralement que de fort vilaines choses.

Or, ce contrôle permanent, incessant, des tiers électeurs, contrôle institué par la loi elle-même et que la jurisprudence a si largement étendu, comporte évidemment le contrôle des demandes en inscription et en radiation. Il faut que le tiers électeur ait le moyen d'intervenir devant la Commission municipale et avant que celle-ci n'ait statué, dans toutes les instances où il croit utile de le faire. Il faut qu'il connaisse toutes les demandes, pour s'assurer que la Commission municipale se prononce à leur sujet et pour saisir le juge de paix, au cas d'une omission volontaire ou accidentelle, car il a un intérêt personnel à ne point laisser périmer le droit d'un de ses concitoyens. Il faut qu'il puisse vérifier si la Commission municipale n'ordonne pas d'office — ce qui serait une illégalité — des inscriptions ou des radiations, afin de dénoncer, en temps utile, au magistrat d'appel, les irrégularités constatées.

Au surplus, la publicité de tous les actes de la revision étant la règle, — j'entends cette publicité qui consacre un droit de regard au profit de tout électeur, — un texte serait nécessaire pour autoriser le maire à refuser le registre des réclamations. Ce registre fait partie intégrante des procès-verbaux de la Commission municipale, dont nul ne discute le caractère officiel et public; il en apparaît comme l'élément initial; il vaut comme le premier acte de la procédure.

Telle est, d'ailleurs, la doctrine de la Cour de Cassation, dont un arrêt récent, en date du 1er mars 1906 (Bulletin criminel de la Cour de Cassation 1906, N° 240) tranche définitivement la question en litige. La Cour suprême a condamné pour fraude électorale un maire qui, sur le registre des réclamations, s'était contenté de mentionner par de simples numéros, et sans précision, les demandes d'inscription formulées par ses amis, en sorte que ces « mentions incomplètes », ajoute la Chambre criminelle, « avaient pour résultat d'endormir la vigilance des adversaires, en leur laissant ignorer sur quels noms portaient les réclamations. »

Il est évident que, s'il n'y avait pas lieu de communiquer le registre aux tiers électeurs, et si le registre devait rester un document administratif, réservé aux seuls employés des services municipaux, l'insuffisance des mentions qui y étaient portées ne pouvait constituer une fraude quelconque.

Non seulement la Cour de Cassation admet donc le droit de communication, mais elle exige que la communication soit une communication utile et qu'à cet effet, le registre contienne tous les renseignements désirables.

Le petit problème juridique que vous me soumettez a reçu aujourd'hui une solution définitive et qu'il n'est plus permis de discuter.

Veuillez agréer, etc...

Paul Drillon.

ALFRED CORTOT A LILLE

Le célèbre pianiste se fera entendre aux grandes soirées d'art, le lundi 10 courant, à 20 h. 30, en la Salle Industrielle, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille.

L'audition de la grande vedette française sera le plus grand événement artistique de la saison. Au programme la Sonate appassionata de Beethoven, la Sonate en si bémol de Chopin, les célèbres études en forme de variations de Schumann ainsi que des œuvres de Debussy et Liszt.

La location s'ouvrira à la salle le samedi 1 courant, à 10 h. du matin.

Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Résultats de l'adjudication des deux maisons

Dimanche, à 10 heures, a eu lieu, 43, rue de la Gare, l'adjudication des travaux des deux maisons affectées à la grande souscription. Le bureau était présidé par M. Deledalle, ayant comme assesseurs, MM. Destombes, architecte; Lutz, Applincourt et Desrousseaux.

Les plis déposés furent ouverts devant les soumissionnaires. Voici les résultats de l'adjudication :

1er lot : Terrassement, maçonnerie et pierres, MM. Landrieux, frères, 49, rue Sainte-Thérèse, Roubaix;

2e lot : Charpentes : M. Léon Lemarque, 78, rue du Bois, à Lys;

3e lot : Plâtonnage et enduits : M. Georges Tersy, 180, rue de l'Ermitage, Croix;

4e lot : Charpente, menuiserie et quincaillerie : MM. Remy et Pierre Van Welden, 118, rue Daubenton;

5e lot : Couverture : M. François Loens, 114, rue Jules-Guesde;

6e lot : Ferronnerie : M. Marcel Debuere, 11, rue de Cartigny;

7e lot : Peinture et vitrerie : M. Fernand Bernard, 2, rue Larochefoucauld.

Il sera procédé sous peu aux premiers travaux de terrassement, de manière à ce que les maisons soient terminées dans un délai de quatre mois.

On trouve toujours des billets de souscription à un franc, au siège, 43, rue de la Gare, et dans les principaux débits de tabac.

Mme BRUNSCHVICG, secrétaire générale de l' « Union française pour le suffrage des femmes », qui a obtenu il y a deux ans un grand succès à Roubaix, donnera demain mercredi, 5 mars, à 17 heures, dans la salle Pierre Destombes, rue de Soubise, une conférence sur « La femme de demain, son rôle social ».

Tous ceux qui ont eu le plaisir d'entendre Mme Brunschvicg, ceux qui ont eu le regret de ne pouvoir l'entendre, voudront assister à la conférence d'une grande Française, doublée d'un orateur distingué.

Les réfugiés du Nord n'ont pas oublié ce que fut Mme Brunschvicg; combien ont trouvé un asile auprès de cette femme de cœur qui s'était fait le soutien de nos grandes détresses.

L'entrée de la conférence est gratuite. La salle est ouverte à tous ceux qu'intéressent les grands devoirs de l'heure présente et la situation d'après-guerre.

HALLE FLIPO : Beurre 16 fr 50, extra 18,50 Margarine 7 fr; Café 15 fr; Jambons cuits 12 fr; Fromages gras 10 fr. 55376d

UNE ÉMOUVANTE CONFERENCE DE M. LE CHANOINE REGENT, AU CERCLE DES ANCIENS ELEVES DU PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — Dimanche soir, devant une assistance particulièrement nombreuse, M. le chanoine Régent, aumônier militaire du 1er corps d'armée, a retracé, avec son remarquable talent d'orateur, l'histoire des tout premiers jours de la grande guerre.

On comprend l'émotion profonde et communicative dont fut empreint ce récit dédié et détaillé de la mobilisation des troupes du Nord appelées en hâte en Belgique, pour se porter à la rencontre de l'envahisseur félon, violateur des traités. En effet, M. le chanoine Régent, qui fut, durant toute la durée des hostilités, le témoin oculaire des glorieux faits d'armes de nos régiments — du 43e de Lille tout spécialement —, a gardé le souvenir profond des heures angoissantes, tragiques et douloureuses de ce mois d'août 1914.

Après avoir rappelé les fourbes prétextes dont se servirent l'odieux Kaiser et son digne fils, le Kronprinz pour déclancher l'épouvantable cataclysme mondial, l'éloquent conférencier décrit l'invasion de la Belgique, la défense héroïque de Liége et de Namur, et enfin les batailles meurtrières de Dinant et de Charleroi, où tombèrent les premiers soldats de chez nous. Malgré nos efforts, il faut battre en retraite, sous le nombre; l'armée belges est épuisée et les Anglais ne sont pas prêts. C'est la terrible avance des Boches sur Paris, mais voici que la grande victoire de la Marne va redresser la situation et porter un premier coup à l'orgueil teuton, dont la folle sanguinaire devait causer encore bien des deuils et bien des souffrances.

La bravoure de nos soldats, leur fermeté dans la douleur, tant de fins sublimes que venait illuminer et embellir encore le souffle divin de la Foi, comme M. le chanoine Régent sait mettre en valeur tous ces beaux sentiments dans ses touchantes anecdotes et par des citations admirables venant de nos plus grands généraux comme du plus modeste troupier. Aussi, la conférence du vaillant aumônier militaire, qu'illustraient de jolies projections, a-t-elle soulevé chez tous ses auditeurs le plus bel enthousiasme patriotique et ravivé en eux le pieux souvenir que tout bon Français doit garder pour les glorieux disparus, tombés pour la défense de la patrie.

MARDI-GRAS. — [illegible] dans la Salle des Fêtes du Cercle Saint-Vincent de Neuve. — Dîner, Concert et Bal. [illegible]

AU CLUB CYNOPHILE ROUBAISIEN. — Les membres du Club Cynophile Roubaisien ont reçu leur abonnement gratuit dimanche à 11 h., à l'estaminet Augustin Roussel, 140, rue Jules Guesde, sous la présidence de M. Emile Boasut, entouré des membres de la commission.

En ouvrant la séance, le président fait part d'une communication très intéressante de M. Léon Leplat, vétérinaire, vice-président d'honneur du Club et à la suite de laquelle l'assemblée adresse ses remerciements à M. Leplat.

M. Arthur Chrétien, secrétaire, donne ensuite connaissance de diverses communications concernant la Fédération et le concours international du 1er juin et M. Joseph Wervaert donne le détail des résultats de la première épreuve du championnat.

Avant de terminer la réunion, les membres du Club ont tenu à manifester leur sympathie à l'égard de M. Félix Vermeulen qui vient de recevoir la médaille d'honneur de l'octroi.

Au nom de la commission et du club, M. Arthur Chrétien a pris la parole pour féliciter le nouveau décoré, et présente les excuses de M. Etienne Motte, président d'honneur, retenu. M. Vermeulen très ému de cette marque de bonne amitié remercie M. Chrétien et l'assemblée.

Mme HENRY prévient sa nombreuse clientèle du Nord, qu'elle est à l'Hôtel de l'Europe, du mardi 4 Mars au vendredi 7, et qu'elle montre une magnifique collection de tailleurs 3 pièces, de robes et manteaux. 55370

DECORATION POSTHUME. — La Médaille militaire vient d'être décernée à la mémoire de Mr Henri Glorieux, soldat au 84e R. I.,

Soldat énergique et brave ayant toujours donné l'exemple du devoir. Tombé au champ d'honneur le 17 février 1915, à Minaucourt (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

La veuve de ce brave habite boulevard de Metz, 43, cité Jules Beys, 6.

Bandages BERGOUGNAN Stock. Présaé. Montage gratuit: 401, 4ad Gambetta Tourcoing. (Téléphone: 3-31, 14-09) 55371d

EN TOMBANT DU TRAMWAY, RUE DE L'ALOUETTE. — Un ouvrier tisserand, M. Pierre Smets, âgé de 71 ans, demeurant rue de la Paix, 33, est tombé dimanche soir, du tramway G-K, rue de l'Alouette. Dans sa chute, M. Pierre Smets s'est fait de nombreuses contusions sur le corps et au cuir chevelu. Il a été admis à l'hôpital de la Fraternité après avoir reçu les soins de M. le docteur Delahousse.

PROFITEZ des derniers jours de la Vente-Réclame annuelle « **Aux Elégants** », 13, rue de la Gare, Roubaix. **Chemises Percale Alsace** grand teint, Poignets Mousquetaires, à 15 fr. avec un col souple assorti. Vente directe du Fabricant au client. 55187

UNE MORT BIZARRE. — Sous ce titre nous relations dans notre numéro de lundi matin, le décès d'une femme qui avait été hébergée, par un habitant de la rue de la Fosse-aux-Chênes et qui était morte sans qu'on ait pu connaître son identité. Celle-ci a pu être établie lundi et son cadavre a été reconnu par des membres de la famille.

Il s'agit de Mme Dezutter, née Victorine Hebbefelluck, âgée de 54 ans. Elle avait été en traitement à l'hôpital de la Fraternité.

Germaine POIRET, le couturier en vogue à Paris, cette saison, montrera sa collection à Lille, Hôtel Bellevue, mardi 4 mars. — Modèles bien parisiens, formes amincissantes, silhouettes jeunes. 55364d

LES ECUMEURS DU GARE. — Dans la soirée de samedi, les surveillants de ronde à la gare principale, MM. Laporte et Verkaemst ont surpris en flagrant délit de vol de bouteilles de champagne, Adelson de Wattripont, 27 ans, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, et Charles Cauchy, 29 ans, rue des Anges, 61, journaliers au service d'une entreprise de transports.

Amenés à la brigade mobile à Lille, les deux écumeurs ont été conduits au Parquet où M. Thermes les a fait écrouer. Une perquisition a permis de retrouver divers objets et marchandises provenant de vols antérieurs.

NATIEZ, tailleur-couturier, Pl. Gare, Tg. 52536

LA LIBERTE AUX PETITS OISEAUX. — Le service de la sûreté a fait une visite dimanche matin, au marché aux oiseaux, rue de la Gare, ainsi que dans plusieurs estaminets du quartier.

Un marchand de légumes de la rue Choiseul, 1, M. Jules Vanbellegem, qui était en possession de quatre pinsons et de trois tarins ainsi que M. Georges Lilliaert, cabaretier, rue Pasteur, 3, qui avait quarante-trois tarins et passereaux dans une volière, ont été l'objet de procès-verbaux et la liberté a ensuite été rendue aux petits oiseaux.

EFFORT A ENCOURAGER. — [illegible] vie chère [illegible] de plus en [illegible] pierre ont quelquefois [illegible] nombreuses efforts pour continuer [illegible] clientèle.

[illegible] ce moment, il suffit de [illegible] certaines [illegible] du boulevard de la [illegible] Roubaisienne, [illegible] et ils figurent des [illegible] ton, [illegible] des Manteaux et Tailleurs [illegible] pour Dames, à 275 francs, et [illegible] exceptionnelles, sont toutes [illegible] grande maison, dont la réputation n'est plus à faire et qui préfère, à une spéculation [illegible] bénéfice d'affaires à petit bénéfice. [illegible]

VOLS A L'AUTO. — M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a reçu, lundi, deux plaintes pour vol commis sur des autos en stationnement sur la Grand'Place durant la nuit de samedi à dimanche.

D'une étude de M. Delecourt, rue du Trichon, à qui on a dérobé une montre, et d'autre de M. Lezy, rue d'Avelghem, qui a constaté la disparition d'un oiseau en bronze formant le bouchon du radiateur.

Des recherches vont être faites pour retrouver l'auteur de ces vols.

Pâte Dentifrice Cadum

La Pâte Dentifrice Cadum est une préparation tout à fait distincte des dentifrices ordinaires : Elle évite la formation du tartre, purifie l'haleine, prévient la carie dentaire et rehausse l'éclat des dents.

Prix 2 fr.
Gr. modle 3 fr.

CROIX

UN ENDROIT BIEN SUJET AUX CRITIQUES. — Il ne peut être question, évidemment, entre tant d'autres choses, que du Pont de Croix, qui depuis des années déjà, fait parler de lui! En effet, après avoir été provisoire pendant quatre ans, il fut enfin reconstruit. Son orientation fut malheureuse, et contrairement à la logique, il fut placé en diagonale relativement à la route qu'il reliait.

Livré à la circulation, ce fut la question de l'éclairage qui intervint, et c'était, de nuit, un endroit vraiment dangereux. Cette question est maintenant définitivement réglée, et satisfaction fut donnée aux usagers, grâce aux municipalités de Croix et de Flers.

Et voici que de nouveau, il faut en parler! Le trottoir du Pont, dont l'utilité est certes incontestable, semblait, sinon parfait, du moins pratique. Mais depuis quelques jours, la bordure de ce trottoir est surélevée. Ce qui fait que les personnes non initiées, marchant sur ce trottoir, se heurtent, en voulant descendre, à cette bordure, qui se trouve plus haute que le niveau du trottoir lui-même. Nous nous sommes évertués à comprendre pourquoi avait été apportée cette modification, et réflexions faites, elle ne nous apparaît d'aucune utilité.

Ce tronçon de route, déjà si mal renommé, ne pourrait-il être amélioré? Et nous ne croyons pas qu'une telle mesure fut prise pour le parvenir.

UNE TOUCHANTE CÉRÉMONIE AU CERCLE SAINT-PIERRE. — Dimanche dernier, au cours de la réunion mensuelle du Cercle Saint-Pierre, a eu lieu la pose du portrait de M. le vice-doyen Dedeurck, offert par la Chorale du Cercle. MM. Beun, curé; Carton, président, pour le Cercle, et J. Havrin, pour la Chorale, ont pris tour à tour la parole pour évoquer à nouveau le souvenir du bon curé de Saint-Pierre.

M. l'abbé Schreffler a lu sa biographie : cette cérémonie vraiment touchante a fait grande impression sur l'assemblée.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du Mardi-Gras, les bureaux de la Mairie seront fermés le mardi 4 mars, après-midi.

WASQUEHAL

GRAVE ACCIDENT D'USINE. — Un accident assez grave est survenu, hier après-midi, à l'usine Edmond Besson, laveur de laine, rue Turgot. Un homme de peine, M. Georges Desseaux, 56 ans, demeurant à Wasquehal, 2, rue Clément-Bétheune, a eu les trois dernières phalanges de la main gauche sectionnées en coupant de la laine fongée. M. le docteur Desbonnets a prescrit au blessé un repos de six semaines.

WATTRELOS

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du Carnaval, les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi du mardi 4 mars.

DERNIÈRE HEURE

L'ÉCHANGE DE LETTRES entre MM. Poincaré et Mac Donald

PREPARE UNE RENCONTRE ENTRE les DEUX PREMIERS MINISTRES

Londres, 3 mars. — L'Agence Reuter dit que suivant des informations puisées dans les milieux autorisés, il est à présumer que le but de l'échange de lettres entre M. Mac Donald et M. Poincaré était d'éclaircir l'atmosphère pour qu'une rencontre future entre les deux premiers ministres ait les plus grandes chances de succès, mais il est prématuré de parler de cette rencontre avant que les rapports des experts aient été reçus et étudiés.

Favorable impression à Londres...

Londres, 3 mars. — Dans leur ensemble, les journaux de l'après-midi comme ceux de la nuit, commentent favorablement dans leurs éditoriaux, les lettres échangées entre MM. Poincaré et Mac Donald.

...et à Washington

Washington, 3 mars. — L'échange de lettres entre MM. Poincaré et Mac Donald est favorablement accueillie dans les milieux officiels. On y voit le commencement de cette coopération en Europe que les Etats-Unis attendent depuis si longtemps et qu'ils comptaient voir de produire par accord mutuel entre les Alliés.

LA REVISION DES DOMMAGES DE GUERRE devant le Sénat

Un contre-projet de M. Boivin-Champeaux

Paris, 3 mars. — La Commission sénatoriale des Finances réunie sous la présidence de M. Millies-Lacroix a continué la discussion de la proposition de loi concernant la révision des dommages de guerre.

M. Boivin-Champeaux a donné lecture d'un contre-projet, tout en admettant le principe de la révision pour les dossiers supérieurs à 500.000 francs de perte subie se distingue du projet rapporté par M. Henry Béranger;

1° Par la définition des catégories réunies de dommages qu'il limite aux dommages corporels;

2° Par le nombre des cas de révision qu'il limite à trois;

3° Par la substitution au Comité de préconciliation d'une juridiction unique et supérieure de révision composée de hauts magistrats et de hauts fonctionnaires.

M. Boivin-Chapeaux a exposé l'économie de son contreprojet auquel le rapporteur général a opposé diverses objections.

Enfin, la Commission a décidé de se réunir, mercredi après-midi, pour aborder l'examen des projets fiscaux concernant les impôts et les économies.

Le projet de réforme électorale

Le Président du Conseil; d'accord avec la nouvelle Commission du Sénat

Paris, 3 mars. — M. Raymond Poincaré a reçu, cet après-midi, MM. Pérès, Maurice Ordinaire, de Saint-Quentin, Blaignan, sénateurs, qui sont venus au nom de la Commission du suffrage universel, l'entretenir de la discussion du projet de réforme électorale.

Le Président du Conseil a déclaré qu'il était entièrement d'accord avec les délégués pour demander au Sénat de voter rapidement le projet tel qu'il a été adopté par la Chambre, afin d'éviter un retour devant cette assemblée.

Le Président du Conseil a confirmé son intention de poser la question de confiance pour la suppression des listes incomplètes.

L'OUVERTURE DE LA FOIRE DE LYON

Lyon, 3 mars. — La foire de Lyon a été officiellement ouverte aujourd'hui.

LES DRAMES

Une femme assassinée à Paris

Paris, 3 mars. — A midi et demi en rentrant pour déjeuner, M. Charles Vuillonard, demeurant 23, Avenue de Lamoère, a trouvé baignant dans une mare de sang sa femme, née Marguerite Loubtein, 46 ans, ménagère, qui avait été assassinée. L'auteur du crime serait le gendre de la victime, il est recherché.

Un père tente de tuer son fils et se suicide

Auxerre, 3 mars. — Au cours d'une discussion, Elie Marande, coquetier à Coulangeron, 52 ans, a tiré un coup de revolver sur son fils Raymond, âgé de 22 ans, qu'il a blessé au ventre. Affolé par son crime, Elie Marande s'est tué d'une balle à la tête. Son fils a été transporté à l'hôpital d'Auxerre où il a subi l'opération de la laparatomie.

Un repris de justice tue un jeune homme dans un bal

Saint-Etienne, 3 mars. — Au cours d'une rixe survenue dans un bal à Rive-de-Giers entre deux bandes rivales de jeunes gens, le nommé Jean Gontelle, 23 ans, repris de justice et récemment libéré des bataillons d'Afrique, a tué d'un coup de couteau en plein cœur, le nommé Louis Dugas, 24 ans, métallurgiste. Gontelle a été arrêté.

La crise ministérielle en Belgique

M. Van Cauwelaert reçu par le Roi

Bruxelles, 3 mars. — M. Van Cauwelaert, député catholique flamingant et bourgmestre d'Anvers, a été reçu par le Roi, dans la soirée.

L'ATTENTAT CONTRE LE CHEF FASCISTE, A PARIS

L'état de M. Bonservizi

Paris, 3 mars. — M. Bonservizi a passé une nuit plutôt agitée; l'état de la blessure est satisfaisant.

LE PROCÈS DE MUNICH

Les avocats de la défense attaquent von Kahr et von Lossow

Munich, 3 mars. — Le début de l'audience de ce matin a été marqué par une charge à fond des avocats de la défense contre von Kahr, von Lossow et von Seisser dont elle réclame l'arrestation en tant que responsables du drame.

La défense demande que le président du Conseil bavarois von Knilling soit appelé à déposer à la barre, afin de savoir si oui ou non, il connaissait le projet de dictature de von Kahr.

Le ministère public s'élève contre cette prétention et la Cour décide d'ajourner l'examen de la demande de la défense jusqu'à ce qu'elle soit déposée par écrit.

On entend le troisième accusé, Wagner, lieutenant de la Reichswehr, qui expose l'état d'esprit des élèves de l'école de guerre de Munich avant et pendant le coup d'Etat. A ce moment, l'avocat général réclame le huis-clos qui est prononcé.

Les injures de Ludendorff envers le Saint-Siège

Ce qu'on en pense au Vatican

Rome, 3 mars. — Le « Corriere d'Italia », organe catholique officieux, revient sur les récentes déclarations du général Ludendorff pour démontrer ce qu'elles contenaient d'injurieux pour l'impartialité du Saint-Siège pendant la guerre, ce qui n'est pas fait pour surprendre celui-ci. A l'appui de cette affirmation, le journal cite des précédents, notamment les intempérances de langage de M. de Mulberg, ex-ministre de Russie près le Saint-Siège, et de l'ex-kaiser lui-même.

Au surplus, le journal observe qu'aucun gouvernement de l'Entente ne fit jamais la moindre remontrance au Saint-Siège, alors que celui-ci en reçut plus d'une de la part des gouvernements allemands, et, en dernier lieu, le 22 mai 1918.

Le « Corriera d'Italia » rappelle la lettre du cardinal Gasparri au cardinal Amette, en avril 1915 comme preuve de la prédilection du Pape pour la France. On ne peut pas faire grief au Saint-Siège de cette prédilection justifiée par la tradition, le zèle, l'apostolat, la piété, la charité de la France et par son actuelle reviviscence chrétienne.

Le Saint-Siège et l'Episcopat allemand y répondront

Berlin, 3 mars. — On mande d'Essen au « Journal de Huit heures du Soir » :

Le bruit court dans l'entourage du cardinal-archevêque de Cologne, Mgr Schulte, que le Saint-Siège répondra aux déclarations de Ludendorff devant le tribunal de Munich. L'épiscopat allemand s'occupera également de ces déclarations, et y répondra dès la fin du procès par une lettre pastorale aux catholiques allemands. Le cardinal Schulte a fourni, dans une lettre-circulaire, aux curés du diocèse de Cologne, des directives pour la réfutation « ex cathedra », des déclarations de Ludendorff.

LA « JOURNÉE ALLEMANDE » D'IENA

Les vaincus de 1918 souhaitent et préparent un nouveau Leipzig

Iéna, 3 mars. — Hier dimanche, a eu lieu à Iéna, avec l'autorisation du nouveau gouvernement thuringien, une « journée allemande » organisée par la Ligue thuringienne des associations de combat scandinaves notamment les organisations du « casque de tranchée » et « l'organisation Erhardt » Osse cents jeunes gens environ y participaient. Hindenburg avait promis son concours, mais il s'est dédit au dernier moment.

Le major von der Goltz a prononcé une allocution qui s'est terminée par ces mots: « Au revoir, jusqu'à la nouvelle bataille de Leipzig ».

Le parti communiste avait préparé une contre-manifestation. Les communistes allant à la rencontre des nationalistes ont été dispersés par la police qui n'a pu empêcher toutefois plusieurs collisions. Il y a eu une trentaine de blessés. la police a procédé à l'arrestation de 200 communistes.

L'AVIATION TRAGIQUE

Deux accidents en Angleterre

Quatre tués

Londres, 3 mars. — Deux avions militaires sont entrés en collision dans les airs, dans un aérodrome situé près de Cambridge. Les deux appareils se sont écrasés sur le sol. Il y a deux tués et deux blessés.

Un autre avion militaire s'est écrasé sur le sol à l'aérodrome du comté de Kent; il y a deux tués.

Dernières Nouvelles Régionales

UN ROUBAISIEN SE JETTE A L'EAU A LILLE. — Il est repêché à temps. — Un nommé Emile Deldérel, 45 ans, né à St-Jost-en-Noode (Belgique), marchand de journaux à Roubaix, s'est jeté dans la Deûle, à proximité du pont de la Citadelle, au cours de la soirée de lundi. Il a été repêché à temps par des témoins de la scène et transporté dans un café du voisinage, où il a reçu les soins du docteur Crépin, qui l'a fait diriger sur l'hôpital de la Charité. Son état ne paraît pas grave.

Dans l'une des poches de ses vêtements, on a retrouvé une lettre dans laquelle il indiquait son intention de se donner la mort à la suite de chagrins intimes.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Le départ

Bruxelles, 3 mars. — Une foule énorme s'était rendue lundi soir au départ de la course cycliste de Six Jours, au Palais des Sports; on y remarquait de nombreuses notabilités, notamment M. Poincaré, bourgmestre de Schaerbeek; le général de Ramaeckers, etc.

Après une épreuve sérieuse aux leaders étaient en Belgique et garnis par Buvers devant Moerl et Carré, les équipes furent présentées au public.

La course fut menée rondement dès le début, et 90 kilob. 016 étaient couverts dans la première heure. Standaert essaya de s'échapper à plusieurs reprises, ainsi que Dick, mais chaque fois, la chasse s'organisa et les fuyards furent rejoints. En 2 heures, 18 kil. 400.

Comme d'habitude, le [illegible] fit des efforts aux équipiers. Les sprints de 24 heures furent gagnés par Lodet, Bert, Poisson, Debusquet et Kaelen.

Immédiatement après, Degraeve et Standaert s'échappent, et prennent trois quarts de tour. Une course formidable s'organise et après 15 minutes de lutte les fuyards sont repris.

A minuit, toutes les équipes sont ens